## Un nouvel insigne pour l'Inspection générale des Armées-Gendarmerie

## François CATHALA

Doctorant, capitaine de gendarmerie Service historique de la défense – Département de la symbolique de la Défense

avril dans salons d'honneur du quartier des Célestins, l'inspecteur général des Armées - Gendarmerie a présenté son nouvel insigne, réalisé en collaboration avec le Service historique de la Défense. A cette occasion l'IGA-G a réuni le collège des inspecteurs généraux des Armées ainsi que les plus hautes autorités de la Gendarmerie<sup>1</sup>.

L le ch

Insigne de l'inspection générale des Armées – Gendarmerie réalisé par le service historique de la Défense.

nement nouveau de l'IGA-G depuis la loi du 3 août 2009 appelait un affichage nouveau, distinct de celui de la DGGN et conforme à la symbolique militaire.

## Symbolique militaire et héraldique

La symbolique militaire est le champ d'étude destiné à afficher le caractère militaire d'un individu ou d'un groupe d'individus.

Ce champ embrasse les uniformes et leurs attributs, les insignes, les fanions et les drapeaux. La symbolique militaire s'enracine dans l'héraldique médiévale des XIIIe et XIVe siècles. A cette époque, les progrès réalisés en matière de protection du cavalier au combat amènent une plus grande dissimulation de sa personne et notamment de son visage. Il fallait donc trouver de nouveaux signes de reconnaissance sur le champ de bataille. A cet effet, des blasons personnels

Jusqu'à l'homologation de ce nouvel insigne de corps au mois de février 2013, l'IGA-G ne possédait pas d'insigne en propre. A l'instar de l'inspection générale de la Gendarmerie nationale, l'inspecteur général des armées- gendarmerie et les militaires de son état-major portaient l'insigne de la direction générale de la Gendarmerie nationale (DGGN), un dextrochère or sur fond argent. Le position-

Le directeur général de la Gendarmerie nationale était représenté par le major général, le général Lizurey.



Présentation par le capitaine Cathala du nouvel insigne de l'inspection générale des Armées – Gendarmerie, au quartier des Célestins le 25 avril 2013.

sont dérivés des armoiries de famille et sont largement affichés sur l'armure (bouclier, cimier), sur la monture ou encore en hauteur (fanions, drapeaux). Aucun texte ne réglemente cette pratique. Il s'agit d'une tradition.

De nos jours, au sein des armées et de la gendarmerie, le Département de la symbolique du Service historique de la Défense est le gardien de cette tradition.

## L'insigne de l'IGA-G

L'insigne de l'IGA-G, dessiné par le général Vicaire, s'inscrit dans la tradition héraldique, sobre et lisible. Il se blasonne ainsi : « D'argent au bâton de maréchal au naturel et au glaive d'argent garni d'or passés en sautoir, brochant en cœur, une grenade d'or archaïsante ». En langage du XXIe siècle, cela signifie ce qui suit.

Les couleurs dominantes de l'insigne de l'IGA-G sont l'argent et l'or, rappelant les couleurs de l'insigne de la DGGN. Ce faisant, nous avons là des armes dites à « enquerre » (enquêter, rechercher), c'est-à-dire, faisant exception aux préceptes médiévaux car l'or et l'argent ne devaient pas être associés ou tout du moins, de manière exceptionnelle. Ce précepte concerne moins un souci de lisibilité qu'une préoccupation économique : durant l'époque médiévale et tout l'Ancien Régime, les rois de France ne cessent de demander aux chefs de troupes de dépenser da-

vantage d'argent pour l'équipement de leurs gens que pour leur propre image, et donc de limiter l'utilisation de l'or et de l'argent sur leur propre tenue. C'est ce que l'on appelle les « lois somptuaires ». Les armes à enquerre les plus connues sont celles du Vatican.

Sur le fond argent, figurent, placés en sautoir, c'està-dire, croisés, un bâton de maréchal et un glaive.

Le bâton de maréchal évoque le maréchal Moncey, premier Premier inspecteur de la Gendarmerie. Pourquoi cette redondance apparente du mot « premier » ? Dans le cadre d'une réorganisation de la gendarmerie durant le Consulat (1799-1804), l'arrêté du 31 juillet 1800 institue un état-major général de la gendarmerie, articulé autour d'un Premier inspecteur général et de deux inspecteurs généraux. Bon Adrien Jannot de Moncey est nommé à la tête de l'institution et devient donc le premier Premier inspecteur général, alors que les deux inspecteurs généraux Radet et Wirion contrôlent les légions et s'occupent des questions réglementaires.

Le bâton est dit « au naturel » c'est-à-dire d'un dessin classique, avec un semis d'étoile sur fond bleu. Il s'agit ici du symbole, c'est-à-dire, un dessin signifiant une idée, celle de maréchal. C'est pourquoi nous avons figuré des étoiles, et non des aigles comme figurant sur celui de Moncey, pour un dessin parlant au plus grand nombre. Les étoiles ont été également retenues pour une question de lisibilité, les aigles n'étant pas visibles une fois le dessin réduit aux dimensions de l'écusson tissé (5 cm x 6.5 cm), a fortiori, de celles de l'insigne métallique (2 cm x 2.5 cm).

Le glaive quant à lui, symbolise l'idée de la gendarmerie, bras armé de la Loi et rappelle, par ailleurs, le dextrochère de l'écusson de la DGGN.

Sur le tout est posée une grenade. Celle-ci est dite « archaïsante » car son dessin diffère de celui actuel dit « bois de cerf à huit branches ». Le dessin de la grenade archaïsante reprend, en fait, celui de la grenade ornant les boucles de ceinturon de la gendarmerie impériale. Elle est de couleur or afin de rappeler l'insigne de la DGGN.